

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur le Maire se retire et Mme Mercier procède à la présentation du compte administratif adopté à l'unanimité (en euros).

Section de fonctionnement :

Dépenses	399 124.48
Recettes	498 965.98

Soit un excédent de 99 841.50

Section d'investissement

Dépenses	244 507.20
Recettes	279 373.66
Soit un excédent de	49 039.28

Et un résultat de clôture de :

Excédent de fonctionnement	192 558.37
Déficit d'investissement	14 172.82

COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion adressé par la trésorerie de Moulins Municipale correspond au compte administratif.

LOCAL RUE TOUR DES MURS (ex local taxi)

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de l'association « les compagnons de Saint-Hippolyte » le local sis 2 rue Tour des Murs afin que celle-ci puisse y entreposer son matériel à compter du 09 mars 2020.

JSP

Le vestiaire de la caserne n'est plus assez grand pour accueillir tous les jeunes sapeurs-pompier. La commune réfléchit pour leur mettre à disposition un local adapté..

INTEGRATION BUDGET CCAS

Le conseil municipal pensait pouvoir dissoudre le CCAS à l'occasion des prochaines élections municipales. La trésorerie de Moulins Municipale ne veut pas intégrer les budgets CCAS aux budgets communes si la demande de dissolution n'a pas été faite avant le 31 Décembre 2019.